nos églises, avec cette profusion d'ornements et de fantaisies que l'on veut y voir, est-il plus logique que convenable de les comparer à un casino, à une gare de chemin de fer qui sont bien ce qu'il y a de plus dépourvu d'ornementation?

V. — J'ai parlé du déambulatoire (deambulatorium) à propos des chapelles rayonnantes. Je n'ai pas hésité à dire qu'il se prête admirablement, dans certaines circonstances, à la beauté et au développement des cérémonies religieuses. On l'a vu dans toutes les grandes églises citées plus haut: les chapelles rayonnantes le motivent. Le terme latin a même prévalu, et on le trouve dans toutes les grands archéologues et jusques dans les livres élémentaires, tels que le Manuel d'architecture religieuse de MM. J.-F.-A. Peyré et Tony Desjardin. On y lit, en effet, p. 225 : « Deam- bulatorium. Prolongement des nefs latérales autour du « chœur, servant à la circulation, qui signala la fin du « x1° et du x11° siècle, et se maintint depuis. »

Ce sont pourtant des siècles chrétiens, le xie, le xiie, le xiie, le xiie sièc'e et ceux qui les ont suivis!

L'auteur de la Visite au Salon est dur « pour le Deam-« bulatorium; sa dénomination, dit-il, devrait suffire à le « faire rejeter. On ne se promène pas dans les églises, « surtout autour du sanctuaire. »

Il est vrai; mais on y circule, on y fait des processions. Avec ce fier raisonnement, la dénomination du chœur

Avec ce fier raisonnement, la dénomination du chœur devrait suffire pour le faire rejeter de nos églises. On n'y danse pas, surtout à l'entrée du sanctuaire. « Le chœur « (chorus) a pris son nom de chorea, danse. » Ce n'est pas moi qui le dit; c'est Durand, le savant évêque de Mende, dans son Rational, t. I, p. 21.

Le Deambulatorium! mais pour la province lyonnaise c'est une tradition locale qui devait lui être particulièrement chère. C'est Cluny qui l'a inauguré; c'est Cluny surtout qui l'a mis en honneur. La légende antique le fait